CONSEIL D'ADMINISTRATION
08 OCTOBRE 2020

NICE ÉCOVALLÉE

DELIBERATION N° 2020-016

Bilan des procédures retenues en 2019 pour les cessions de fonciers

Vu le décret n°2008-773 du 30 juillet 2008 portant création de l'Etablissement Public d'Aménagement Écovallée - Plaine du Var (ci-après EPA), modifié notamment par le décret n°2015-982 du 31 juillet 2015,

Vu la délibération n°2018-009 du Conseil d'administration de l'EPA en date du 1er mars 2018 adoptant le règlement intérieur du Conseil d'administration (entré en vigueur le 12 mars 2018), lequel fixe les attributions du Conseil d'administration et celles du Directeur Général,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en date du 15 juin 2020 portant nomination de Madame Sarah Bellier en qualité de Directeur Général par intérim de l'EPA Écovallée - Plaine du Var à compter du 15 juin 2020,

Vu la délibération n°2017-007 du Conseil d'administration de l'EPA en date du 29 juin 2017 approuvant le rôle, le mode de fonctionnement et la composition de la Commission des cessions de fonciers et désignant ses membres,

Vu la délibération n°2019-019 du Conseil d'administration de l'EPA en date du 9 octobre 2019 approuvant les critères de décision de la Commission des cessions de fonciers,

Vu le rapport de présentation,

Vu les débats en séance,

Considérant que, dans un souci de transparence, la délibération n°2019-019 en date du 9 octobre 2019 prévoit une communication annuelle au Conseil d'administration de l'établissement du bilan des procédures retenues pour les cessions de fonciers et d'en assurer parallèlement la publicité par voie dématérialisée sur le site internet de l'établissement,

Considérant que, aucune procédure préalable à la cession de terrains appartenant à l'EPA n'a été décidée ou initiée au cours de l'année 2019. La Commission des cessions de fonciers n'a pas été saisie en 2019.

Établissement Public d'Aménagement ÉCOVALLÉE - PLAINE DU VAR
Immeuble Nice Plaza - 455, promenade des Anglais - BP 33257 - 06205 NICE CEDEX 3
Tel. 04.93.21.71.00 - Fax 04.93.21.71.26

Le Conseil d'administration :

- prend acte de la communication du bilan des procédures retenues en 2019 pour les cessions de fonciers.

Le Président du Conseil d'administration

Philippe PRADAL

Annexe :

- Rapport de présentation

Établissement Public d'Aménagement ÉCOVALLÉE - PLAINE DU VAR
Immeuble Nice Plaza - 455, promenade des Anglais - BP 33257 - 06205 NICE CEDEX 3
Tel. 04.93.21.71.00 - Fax 04.93.21.71.26